

L'EST ET LA CÔTE-NORD

« L'EMPRESS OF IRELAND »

Haro sur les pilleurs

Mouvement pour sauvegarder les épaves du Saint-Laurent

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le temps du pillage de l'*Empress of Ireland* pourrait tirer à sa fin. Des organismes de Rimouski et de Pointe-au-Père se mobilisent pour se doter des moyens nécessaires afin de protéger une fois pour toutes l'*Empress of Ireland* des pillards qui, depuis le naufrage en 1914, se sont emparés de pièces du bateau à l'insu du public et du Receveur d'épave du Canada.

La Société historique de l'*Empress of Ireland* de Rimouski vient de réclamer du gouvernement du Québec une loi provinciale afin de sauvegarder les épaves du Saint-Laurent.

Le conseil d'administration du Musée de la mer à Pointe-au-Père se penchera mardi sur la possibilité d'entreprendre des démarches juridiques afin de devenir propriétaire du célèbre navire du Canadien Pacifique.

Telle pourrait être une des conséquences indirectes de la présence de six plongeurs d'Halifax qui tourneraient actuellement une vidéo

sur la coque du navire. C'est du moins la version officielle livrée par les plongeurs aux policiers de la Sûreté du Québec qui les ont interpellés sur le quai de Rimouski-Est, mercredi.

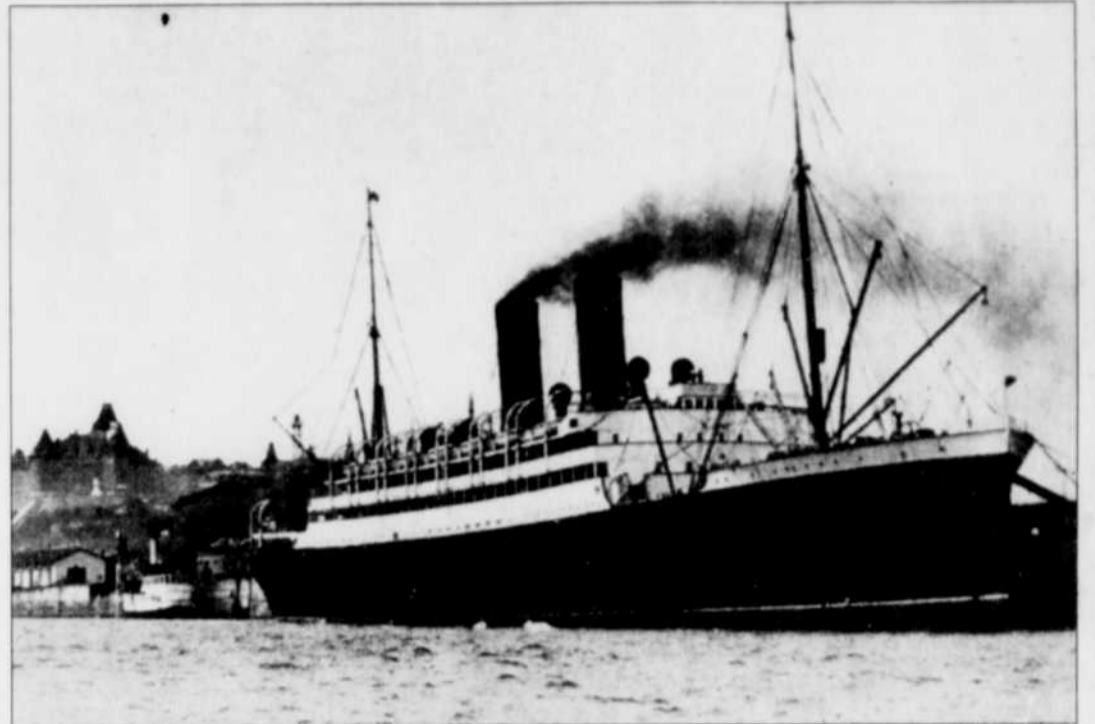
SI DISCRETS, CES PLONGEURS

Rien ne permet de croire que les plongeurs pourraient utiliser des explosifs pour percer un trou dans la coque du navire afin d'y retirer des pièces commercialement intéressantes. À Halifax, le propriétaire des équipements n'a voulu faire aucun commentaire, référant plutôt les journalistes aux plongeurs.

Le Receveur d'épave du Canada à Québec, Michel Demers, affirme ne pouvoir empêcher quiconque de plonger autour de l'épave. Toutefois, les pièces du bateau remontées à la surface doivent lui être remises.

Après une période d'un an, le receveur doit en disposer en tenant compte qu'il n'y plus de propriétaire officiel de l'épave. «Qu'ils soient là pour du nickel ou du bois ou d'autres pièces, tant qu'ils n'en prennent pas, je ne peux rien faire», a déclaré au SOLEIL le Receveur d'épave.

M. Serge Guay, directeur du Musée de la mer à



La société historique de « L'Empress of Ireland » veut préserver l'épave du paquebot.

Pointe-au-Père, doute toujours de la version des plongeurs de firme néo-écossaise. « Nous les surveillons d'un poste d'observation situé à Sainte-Luce-sur-Mer. Ils sont arrivés avec des croquis. Au début, ils ont dit aux médias qu'ils n'avaient pas trouvé l'épave. Nous, on pouvait voir que ça faisait deux jours qu'ils étaient au-dessus de l'épave. Toutes les entreprises de documentaires, de vidéo, les stations de télévision passent tous par le musée de la mer, sauf eux. »

Depuis la diffusion du film *Titanic* et même avant, les producteurs d'émissions de télévision et de films s'intéressent beaucoup à l'*Empress*, 84 ans après son naufrage. Au Salon national du grand air de Montréal, la seule présence d'un hublot de l'*Empress* a fait fureur.

Le Receveur d'épave du Canada affirme ne pouvoir empêcher quiconque de plonger autour du navire



Les plongeurs et leur équipement, au quai de Rimouski.

Revamper Trois-Pistoles

Le projet de VLB créerait une infrastructure touristique permanente

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ TROIS-PISTOLES — Le projet secret de 400 000\$ que caresse Victor-Lévy Beaulieu, en collaboration avec quatre groupes d'investisseurs nationaux de Québec et Montréal, changera non seulement l'image de la Maison de VLB, mais aussi celle du centre-ville de Trois-Pistoles. Il permettra aussi de doter cette région d'une infrastructure touristique culturelle ouverte à l'année, ce qui n'existe pas actuellement.

« Deux groupes doivent encore confirmer leur participation et nous avons convenu de ne pas révéler en quoi le projet consistait. Lorsque tout le monde se sera entendu nous tiendrons une conférence de presse conjointe », mentionne l'auteur, qui confirme toutefois que le tout sera opérationnel en juin 1999 peu importe que l'un des groupes décide d'abandonner. « En échange de leur participation, on m'a demandé



Victor-Lévy Beaulieu

d'être visible, ce que je ferai. » « Deux groupes doivent encore confirmer leur participation. Lorsque tout le monde se sera entendu, nous tiendrons une conférence de presse conjointe », mentionne l'auteur, qui confirme toutefois que le tout sera opérationnel en juin 1999, peu importe que l'un des groupes

décide d'abandonner. « En échange de leur participation, on m'a demandé d'être visible, ce que je ferai. »

Ce projet permettra d'allonger de plusieurs mois la saison d'ouverture de la Maison de VLB. « Seul le théâtre situé sur le terrain ne sera pas fonctionnel à l'année. Les Productions théâtrales de Trois-Pistoles doivent d'abord s'entendre avec les ministères concernés en ce qui a trait aux infrastructures. »

VLB a vraisemblablement hâte que le tout se concrétise et brûle d'en révéler la teneur. « C'est quelque chose de très intéressant pour la région puisque le projet rejoindra aussi bien le tourisme que la culture ou la pédagogie. »

L'auteur ajoute que le coût d'installation de 400 000\$ n'inclut pas l'équipement intérieur qui devrait nécessiter des investissements additionnels de 200 000\$. « Avec toute l'organisation au centre-ville, nous devrions facilement atteindre 1 million\$. J'ai vu les plans préliminaires et c'est « triplant à mort ». Le tout devrait être annoncé officiellement d'ici un mois. »

LA TREMBLANTE DU MOUTON

Les producteurs exigent le double en compensations

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — La présidente de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec, Desneiges Pépin, demande au gouvernement fédéral de doubler les compensations aux éleveurs qui ont perdu des animaux en raison des abattages préventifs liés à la tremblante du mouton.

Ottawa verse une moyenne de 200\$ par mouton atteint de la tremblante ou, ce qui est nettement plus fréquent, par bête qui a été en contact avec des animaux porteurs de cette maladie atteignant leur cerveau, aussi appelée encéphalopathie spongiforme.

« Nos calculs démontrent que les producteurs devraient toucher autant que la compensation déjà versée, qui ne tient pas compte des femelles hybrides, plus dispenseuses, et de la perte de production et de rétablissement du troupeau. Il faut que les producteurs soient dans la même situation qu'avant la crise de la tremblante », estime M^{me} Pépin, qui est venue présenter un état de situation aux éleveurs gaspésiens mercredi.

OTTAWA RÉAGIT MAL

Cette proposition spécifique aux pertes de production n'a pas été accueillie chaudement par le ministre de l'Agriculture, Lyle van Clief, qui a demandé à Desneiges Pépin d'aller chercher des appuis d'autres fédérations canadiennes. Ottawa, qui a déjà dépensé près de 1,2 million\$ en compensation, et autant en dépistage, verrait sa facture doubler, sans compter les abattages à venir.

Une autre de ses revendications au ministre, le remboursement des frais de disposition des carcasses, a été reçue



Desneiges Pépin

favorablement. M^{me} Pépin souhaite que les critères de disposition ne rendent pas l'opération complexe au point d'inciter à la délinquance.

Malgré la crise dévoilée au grand jour à la mi-février, Desneiges Pépin ne rapporte qu'une baisse de demande et de prix au Québec. Elle est survenue au Bas-Saint-Laurent, qui renferme 27% du cheptel québécois de 100 000 brebis. « Le large nombre d'animaux abattus prouve que nos producteurs ont pris ça

au sérieux », résume-t-elle.

Selon le plus récent relevé effectué par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 2200 moutons, des brebis surtout, ont été abattus depuis le 1^{er} janvier. Ils s'ajoutent aux 3500 bêtes éliminées en 1997.

Des cas de tremblante ont été identifiés dans seulement 14 troupeaux en 1997 et dans huit en 1998. Le Québec compte 850 troupeaux, dont 450 regroupant 50 brebis et plus, considérés comme des élevages commerciaux d'envergure. Environ 200 troupeaux sont toujours sous enquête.

DU TEMPS POUR STATUER

Le vétérinaire Gilles Rivard, de l'Agence d'inspection des aliments, précise qu'il faudra du temps pour que le ministère de l'Agriculture statue sur la révision de compensation demandée par la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons. « Le comité consultatif prendra une décision après des analyses économiques. La réponse ne viendra pas le mois prochain. »

Il n'existe pas de preuve que la tremblante se transmet à l'homme. Il n'y a pas de test de dépistage de la maladie chez un mouton vivant. Seule une coupe du cerveau peut prouver son existence.

Sur les 6000 bêtes abattues en 15 mois au Québec, plus de 2000 venaient d'élevages du Bas-Saint-Laurent. Les 20 éleveurs gaspésiens ont perdu 130 brebis sur 2500.

Le fédéral tranchera après avoir vu les analyses économiques

DROIT DE PAROLE CE SOIR, 20 H 00

20^e anniversaire

POUR PROTÉGER LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
PLUS VIEUX, LES SYNDICATS
SACRIFIENT-ILS LES JEUNES?



Prenez la parole sur Internet
www.telequebec.qc.ca/parole

Télé-Québec

LA POCATIÈRE

Michel Toussaint au Conseil supérieur de l'éducation

Le Conseil des ministres a récemment nommé le directeur général du cégep de La Pocatière M. Michel Toussaint, comme membre du Conseil supérieur de l'éducation. Au cours de l'année, les membres de ce Conseil devront se pencher sur l'adoption de la nouvelle Loi sur l'instruction publique, la révision des curriculums au primaire et au secondaire et la mise en place des commissions scolaires linguistiques. M. Toussaint travaille dans le domaine de l'éducation depuis 1967, d'abord comme enseignant au collège de La Pocatière puis au cégep de l'endroit jusqu'en 1975. Il devient ensuite successivement coordonnateur de l'enseignement régulier et directeur des services pédagogiques. M. Toussaint est directeur du cégep de La Pocatière depuis 1992 et son mandat comme membre du Conseil supérieur de l'éducation se termine le 31 août 2001. M.L.



Michel Toussaint

BAIE-COMEAU
15 mineurs
interpellés

La Sûreté du Québec de la Côte-Nord, assistée des forces de la Sécurité publique de Baie-Comeau, a interpellé une quinzaine de mineurs le 20 mars lors d'une descente au bar le Broadway de Baie-Comeau. Deux bouteilles de boissons alcooliques qui pourraient avoir fait l'objet de transvasement, ce qui est interdit, ont aussi été saisies. Un homme de 21 ans de Chute-aux-Outardes a également été arrêté en possession de cocaïne. Une soixantaine de policiers ont participé à l'opération. S.P.

SAINT-ANNE-DES-MONTS
Un emprunt scruté

Le Comité de citoyens de Sainte-Anne-des-Monts convie les résidents à une rencontre d'information sur le nouveau règle-

ment d'emprunt, décrété par les autorités municipales, pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux et de réfection de la 1^{re} avenue. Les membres du comité tenteront de lever le voile sur le projet révisé, d'après les informations disponibles. Les intéressés doivent se rendre à la Salle Sainte-Anne (au sous-sol de l'église), dimanche à 14 h.H.M.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Pelletier toujours
président de l'ADQ

Le déjeuner annuel de l'Action démocratique du Québec (ADQ) présenté récemment à Rivière-du-Loup, a rassemblé près de 250 personnes. Le chef du parti et député de l'endroit, M. Mario Dumont, a affirmé que l'ADQ redonnera sa dignité à la classe moyenne qui est écrasée sous le fardeau des taxes et des impôts. « Il est temps de revoir la façon dont l'État québécois est administré. Le Québec est la pro-

vince qui présente le plus haut taux de taxation et où il est le plus difficile de démarrer une entreprise ou de se lancer en affaires ». Réunis en assemblée générale, les membres de l'Association de l'ADQ de Rivière-du-Loup ont reconduit M. Claude Pelletier à la présidence. M. Paul-Aimé Dumont de Cacouna et M^{me} Nicole Morin de Trois-Pistoles ont été élus à la vice-présidence tandis que M^{me} Caroline Tardif de Rivière-du-Loup occupera le poste de vice-présidente jeune. « Le comité électoral est maintenant en place et nous sommes prêts en vue de la prochaine élection provinciale », a affirmé le président Pelletier. « J'invite les troupes à redoubler d'ardeur et à faire connaître le programme de l'ADQ afin qu'un vent de changement souffle sur tout le Québec comme il souffle déjà sur Rivière-du-Loup ». M.L.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Un surplus de
180 000 \$

Le fonds d'administration de Rivière-du-Loup affiche pour 1997 un surplus net de 179 933 \$. Les recettes en 1997 ont été de l'ordre de 14,8 millions \$ tandis que les dépenses représentaient une somme de 14,7 millions \$. Le surplus accumulé du fonds d'administration était de 990 152 \$ au 1^{er} janvier 1997. À la suite des opérations de l'année, il est passé à 518 090 \$ au 31 décembre. Les transferts gouvernementaux ont coûté 689 924 \$, dont 389 481 \$ a été puisé dans le surplus accumulé. Pour combler la différence, les dépenses ont été rationalisées de 299 643 \$ au budget 1998. En décembre 1997, la dette brute à long terme se situait à 15,5 millions \$. L'administration municipale a tenu à préciser qu'elle ne taxe pas les citoyens sur la dette brute mais sur la dette nette, qui

était à la même date de 15 millions \$. La dette nette per capita à Rivière-du-Loup est de 1021 \$ alors que la moyenne provinciale s'établirait à 1514 \$. Pour la Chambre de commerce, les chiffres présentés confirment leurs appréhensions. « L'endettement et les dépenses ont connu une croissance importante au cours des dernières années. Comparativement à 1996, les dépenses reliées à l'administration ont augmenté de plus de 1 million \$ », dit le président, Yvan Morin. L'organisme procédera à une analyse approfondie des états financiers en prévision du dépôt des prochaines réflexions qui seront déposées en 1999. M.L.

RIMOUSKI
Manifestation
au cégep

Une autre manifestation aura lieu devant le cégep de Rimouski le mercredi le 1^{er} avril afin de protester contre les compressions budgétaires imposées par le gouvernement de Lucien Bouchard au réseau collégial et à celui de l'éducation en général. Hier, le Syndicat des enseignants et des enseignantes du cégep de Rimouski a dénoncé les nouvelles coupures contenues dans le dépôt des crédits du Conseil du trésor. Le syndicat invoque que les diverses mesures budgétaires du ministère de l'Éducation et l'augmentation des tâches ont déjà provoqué une baisse de pas moins de 7 % du taux de diplomation au collégial entre 1981 et 1995. Le coordonnateur syndicat, Daniel Mayrand, invite la députée de Rimouski, Solange Charest, à clarifier son discours et « à monter aux premières lignes pour défendre le dossier du cégep de Rimouski » comme la députée l'affirme dans un communiqué distribué au personnel de l'institution d'enseignement collégial. C.T.

RIMOUSKI
Les soirées de
l'ONF

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et l'Office national du film du Canada présenteront du 7 au 22 avril « Les Soirées de l'ONF » au Cinéma Lido. Les meilleurs documentaires et films d'animation produits récemment par le programme français de l'ONF seront offerts au public sans frais d'entrée. Les sujets abordés par les productions référeront à la politique, à la santé, à la violence, aux relations interculturelles, à la musique, au travail et à la légalisation des drogues. Les deux premiers sujets diffusés traiteront de la politique (Le Chili) et de la santé (la grippe). La liste de ces films est disponible au Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent au numéro de téléphone 722-6246 C.T.

RIMOUSKI
Un Rimouskois en
Indonésie

Jonathan Gauvreau de Rimouski fera partie des 80 jeunes Québécois choisis par l'organisme Jeunesse Canada Monde dans le cadre des échanges éducatifs entre des jeunes Canadiens et d'autres de pays en voie de développement. La participation de Jonathan Gauvreau sera d'une durée de sept mois en passant par la Colombie-Britannique et finalement l'Indonésie qui sera son point de destination. Jeunesse Canada Monde organise cette année 13 programmes d'échanges regroupant plus de 500 jeunes venant autant du Canada, que d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles et des pays d'Europe de l'Est. C.T.

RIVIÈRE-DU-LOUP

La fondation du cégep investit
5000\$ dans la réussite

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La Fondation du collège de Rivière-du-Loup a récemment investi 5000 \$ dans quatre projets reliés à l'accessibilité et à la réussite des études collégiales.

Cette aide financière a été consentie grâce à un nouveau programme de soutien à la réalisation d'activités ou de projets à caractère éducatif, intitulé « La Fondation au cœur du collège ».

Le département des Techniques de l'informatique a reçu une subvention de 1000 \$ pour favoriser l'acquisition d'équipements nécessaires à la mise sur pied d'un centre virtuel d'entretien et de réparation de micro-ordi-

nateurs géré par les étudiants.

Le département de Techniques d'intervention en loisir a bénéficié d'un octroi de 1500 \$ afin de se doter d'un « matériauthèque » dans le domaine de l'animation qui comprendra des costumes et déguisements, des accessoires et une trousse spécialisée de maquillage.

Le Service des communications a obtenu une contribution de 2500 \$ afin de soutenir la mise en place de

projets de communication liés à la relance et à la promotion des programmes Soins infirmiers et Techniques de bureautique auprès des élèves du secondaire de la région.

Selon le président de la Fondation du collège, M. Jean-Guy Boucher, ce nouveau programme de la Fondation permettra de venir directement en aide aux départements et aux services du cégep dans le but évident de leur permettre de développer et de concrétiser des activités et des projets significatifs pouvant générer des retombées intéressantes à moyen ou long terme auprès de la clientèle étudiante. M.L.

Générer des
retombées
d'intérêt
pour les
étudiants

VOL DES GUICHETS

Une façon de
faire qui soulève
bien des
questions

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il y a un peu plus d'un an, pour des raisons que la direction refuse de préciser, la caisse populaire des fonctionnaires a décidé que ce seraient ses employés qui s'occuperaient de réapprovisionner ses guichets automatiques situés à l'extérieur de l'institution. À la suite des événements de mercredi, cette façon de faire soulève bien des questions.

Au siège social de l'établissement, Daniel Charland, directeur des services-conseils et seule personne autorisée à parler aux médias a dit qu'il avait reçu le mot d'ordre de ne pas commenter en raison de l'enquête policière en cours. « Pour l'instant, la priorité est d'assurer un support adéquat aux employées impliquées et de collaborer avec les enquêteurs pour faire la lumière sur les événements le plus rapidement possible ».

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, la tournée de remplissage des guichets qu'effectuaient les victimes étaient auparavant faites par des agents de Sécour armés, comme c'est l'habitude dans les guichets automatiques hors-sites. Pour une raison que M. Charland n'a pas voulu préciser, le Conseil d'administration de l'institution a entériné une décision de la direction générale, il y a un an, qui a eu comme conséquence de faire faire le travail par des employés de la caisse.

Yvon Boutin, porte-parole de Sécour, compagnie responsable de la très grande majorité des manipulations d'argent entre les caisses et les guichets automatiques, a confirmé que la presque totalité des réapprovisionnements des guichets hors-sites étaient faits par des agents armés sans que les employés des caisses ne soient impliqués.

Sans lancer la pierre aux dirigeants de la caisse, M. Boutin laisse toutefois entendre qu'ils avaient peut-être mal évalué les risques que couraient les employés. « La sécurité préventive commence lorsque tu reconnais un risque », a-t-il dit.

DÉROULEMENT DES ÉVÉNEMENTS

Comme d'habitude, les deux femmes se sont rendues aux guichets du complexe H et du 1500 Jean-Talon Nord, accompagnées d'agents de Sécour. C'est quand tout a été terminé et que les agents avaient quitté les lieux que la mystérieuse voix provenant du walkie-talkie disposé sur la banquette arrière du véhicule, les a sommées de retourner chercher l'argent aux deux endroits.

Sans aucune protection, elles sont donc allées ramasser l'argent qu'elles ont disposé dans des sacs qu'elles ont remis aux malfaiteurs avec le walkie-talkie, dans un stationnement de la rue Bourlamaque où ils leur avaient donné rendez-vous.

de la colline Parlementaire

Parachèvement



DÉCOUVREZ LE TOUT NOUVEAU PLAN DIRECTEUR
DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE DE QUÉBEC
LORS DES JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS LE HALL
DE L'ÉDIFICE MARIE-GUYART : 1035, rue de la Chevrotière
Le vendredi 27 mars et le samedi 28 mars, de midi à 17 h



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
DU QUÉBEC



L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE

ON FAIT APPEL
À VOTRE CŒUR



ASSOCIATION DE
PARALYSIE CÉRÉBRALE
DU QUÉBEC INC.

CETTE ANNÉE

SANS TÉLÉTHON,
NOUS VOUS CONTACTERONS
POUR RECUEILLIR VOS DON

POUR UN DON DE 10\$ 1-900-565-6510
OU DE 20\$ 1-900-565-6520

BAIE-COMEAU

Une 3^e salle pour les cinéphiles

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Les cinéphiles de la région de Baie-Comeau n'ont désormais presque plus rien à envier à ceux de Québec ou Montréal. Avec l'ajout d'une troisième salle à ses installations, le Ciné-Centre Baie-Comeau pourra maintenant présenter au moins une nouveauté en même temps que les grands centres.

Le Ciné-Centre a inauguré hier, une nouvelle salle ultra-moderne de 55 places. Cette salle, plus large et moins profonde que les autres, dispose du dernier cri de la technologie et du confort, avec un système de son à la fine pointe des innovations, des fauteuils confortables de type européen et une surface aménagée en gradins.

Finies les têtes qui cachaient une partie de l'écran...

Le Ciné-Centre a investi quelque 200 000 \$ pour sa troisième salle.

Pour le directeur général, Réjean Guy, l'industrie du cinéma s'est adaptée pour demeurer compétitive avec les autres formes de divertissements et les augmentations d'assistance un peu partout en témoignent. L'entreprise se devait donc de répondre aux nouveaux critères pour satisfaire les besoins de la clientèle.

«Tout comme le film *Titanic* qui devait couler à pic, selon bien des connaisseurs du multimédia, le cinéma en salle devait céder le pas à la télévision. Je ne crois pas que ce soit le cas», a lancé M. Guy.

Avec deux autres salles de 200 et 150 places, elles aussi récemment équipées de systèmes de son haut de gamme, le Ciné-Centre augmente sa capacité à 400 places.

Réjean Guy, qui est directeur général de l'établissement depuis plus de 30 ans, assure que le Ciné-Centre offrira, dès avril, de quatre à sept productions par semaine, dont au moins une nouveauté. La petite salle accueillera aussi de bons films d'auteurs lors de leur sortie, ce qui était auparavant impossible à faire, vu l'obligation de présenter les grosses productions afin de rentabiliser le cinéma.

M. Guy n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Il annoncera sous peu la construction d'une salle du même genre au Ciné-Centre de Sept-Îles. Si la réponse du public répond aux attentes, le cinéma de Baie-Comeau pourrait éventuellement compter une quatrième salle, conclut le directeur.

Emblèmes horticoles de Gaspé

Le sorbier des oiseaux et l'aconit bicolore seront dorénavant l'arbre et la fleur qui seront identifiés à la Ville de Gaspé, à titre d'emblèmes horticoles. De concert avec la ville de Gaspé, la Société d'horticulture et d'écologie de Gaspé avait lancé un concours au sein de la population pour trouver une fleur et un arbre qui soient vraiment à l'image de la Ville de Gaspé. Les critères étaient relativement simples. La fleur et l'arbre proposés devaient pouvoir se cultiver facilement et dans différents sols, être à la portée de tous les budgets, et aussi caractéristiques de la région. Un nombre de 155 personnes ont participé au concours en suggérant la fleur et l'arbre de leur choix. Quatre d'entre elles avaient suggéré l'aconit bicolore et onze autres, le sorbier des oiseaux. Les gagnants de chacune des catégories ont été déterminés par un tirage au sort. Les autres ont obtenu un T-shirt identifié à la Société d'horticulture. Dès la prochaine saison, les citoyens de Gaspé seront invités à procéder à l'aménagement paysager de leur propriété en y intégrant l'aconit des montagnes et le sorbier des oiseaux. B.B.

CABANO

Éric Charrier pense aux Québécois

Éric Charrier, le détenteur du record mondial de plongée en apnée sous glace, est actuellement en Australie. L'homme qui a réalisé son record du monde il y a un an dans les eaux du lac Témiscouata à Cabano n'oublie pas le Québec. «À la date anniversaire de mon record sous la glace du lac Témiscouata, j'évolue sous d'autres cieus. Dans l'hémisphère Sud, alors que le soleil répand ses rayons d'été, je plonge dans une eau tempérée cette fois pour approcher les requins baleine et les otaries», dit Éric, qui prépare son prochain projet prévu à la fin août à Monaco, à la demande du prince Albert. «J'envisage de passer la barre des 121 mètres, soit 40 étages sous le niveau de la mer, pour battre le record établi dans la même catégorie de plongée que celle de Cabano, à savoir descente sur la gueuse et remontée à la palme.» Cet effort exceptionnel devrait durer quatre minutes, le tout sans respirer. M.L.



Éric Charrier

Trousses de sécurité pour enfants

Le Bas-Saint-Laurent sera la première région au Québec à poser directement un geste concret pour accroître la sécurité des enfants victimes de traumatisme ou d'intoxications à domicile. Deux cents trousses de sécurité ont été distribuées à des familles par les CLSC du territoire. La trousse comprend des loquets pour armoires, un autocollant avec le numéro du Centre antipoison, un détecteur de fumée, des bandes antidérapantes pour le bain... 200 autres trousses seront remises à autant de nouvelles familles au cours de l'automne si des commanditaires sont trouvés. «Nous sommes dans le peloton de tête des régions pour les hospitalisations pour cause de traumatisme. Il faut trouver des façons d'intervenir pour les chutes, les brûlures et les intoxications», dit le Dr Sylvain Bolduc, médecin à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Exception faite des régions nordiques, le Bas-Saint-Laurent, comme la Gaspésie et la Côte-Nord, compte, au Québec, le plus d'hospitalisations pour cette cause. À chaque année, 70 enfants de 0 à 4 ans sont hospitalisés pour différents types de traumatisme. C.T.

VIE COMMUNAUTAIRE



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAINE

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE LA GASPÉSIE

L'équipe de la zone Richmond perd en finale

Les équipes de hockey de la zone Richmond, comme l'équipe féminine ci-haut, ont participé à trois finales, lors de la tenue des Championnats régionaux de la Gaspésie, ou coupe Desjardins, disputés récemment à l'aréna de New Richmond. Mais la zone Richmond a perdu les trois finales, au profit de la zone du Rocher, par 2 à 0 chez les gars atomes, contre la zone Forillon, par 5 à 3 chez les gars bantam et contre les filles de la zone

du Rocher, par un pointage de 6 à 1. Dans la catégorie pee-wee, les joueurs des Îles-de-la-Madeleine ont gagné 6-5 contre Forillon, la zone qui a toutefois rafflé les honneurs chez les midgets, 8-3 contre la zone du Rocher. Par ailleurs, plusieurs des filles de la zone Richmond seront bientôt choisies, avec d'autres joueuses du reste de la Gaspésie et des Îles, pour participer à la coupe Chrysler, une compétition provinciale. G.G.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Conférence sur l'accomplissement de soi

Patrick Maheux, étudiant de deuxième année en Techniques d'Intervention en loisir au cégep de Rivière-du-Loup présentera une conférence sur l'accomplissement de soi le 2 avril au Carrefour du cégep. Cette activité, présentée à l'occasion de la semaine Tourisme jeunesse, est organisée par Voyage Belhorizon du cégep. Par cette semaine théma-

tique, on désire faire bénéficier les étudiants des connaissances reliées au voyage, au travail et aux possibilités de participer à un stage à l'étranger. Ceux qui le désirent pourront souper sur place dès 18h. La conférence débutera à 19h pour se terminer vers 21h15. Des activités spéciales seront aussi présentées durant le souper. M.L.

LE LEADER INFORMATIQUE

meilleur

Payable dans un an*

Hâtez-vous 4 jours seulement 26, 27, 28 et 29 mars

Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Détails en magasin.

GARANTIE 2 ANS, PIÈCES et MAIN-D'OEUVRE

- Formation gratuite
- Soutien technique **GRATUIT** 7 jours sur 7
- Livraison et installation

OUVERT 7 JOURS

Pentium II 233 MMX Intel

Moniteur 14 po

- 64 Mo SDRAM
- Chipset LX AGP • 512 Ko cache
- Disque rigide 3.2 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 100 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Touch • Souris
- Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster
- Fax-modem 33.6 K Voice
- Boîtier Midtour

SEULEMENT 1597\$

Pentium 233 MMX Intel

Moniteur 14 po

- 32 Mo SDRAM
- Chipset TX • 512 Ko cache
- Disque rigide 2.1 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 100 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Touch • Souris
- Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster
- Boîtier Midtour

SEULEMENT 1297\$

sélectronic

600, Belvédère 888 687-4545
Place de la Cité (porte no 5) 658-4535

Le supermarché de **USAGÉE** LE SOLEIL **le lundi**

Protocoles de recherche sur le traitement et la prévention de l'ostéoporose

Vous pensez souffrir d'ostéoporose ou désirez prévenir l'apparition de cette maladie?

Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus, ménopausée depuis au moins un (1) an?

Vous n'avez pas pris d'hormones au cours des 6 derniers mois et ne recevez aucun traitement pour l'ostéoporose?

Vous pourriez participer à un des projets de recherche actuellement en cours portant sur le traitement et la prévention de l'ostéoporose

Si vous êtes éligible, le suivi sera assuré par une équipe expérimentée dans le domaine. Durant la durée de l'étude, vous recevrez gratuitement la médication ou le placebo (substance inactive) et un supplément de calcium. Ces projets ont été approuvés par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, pavillon CHUL.

Communiquez avec:

Éveline Lejeune Inf.,
pour Dr Jacques Brown
CHUQ, Pavillon CHUL
Tél.: (418) 654-2266
(lundi au vendredi de 8:00 à 17:00)

Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

MAIL CHAMPLAIN

CARREFOUR LAVAL

PLACE STE-FOY

50%

de réduction

DEUXIÈME TRIO DE SERVIETTES À PRIX TOUT DOUX

Avec tout achat d'un ensemble Fieldcrest (serviette de bain, serviette à main et débarbouillette), vous obtenez le deuxième ensemble à seulement **18,47 \$**.
(Premier ensemble : **36,97 \$**)

AILES

LES AILES DE LA MODE